



**HAL**  
open science

# Trajectoires d'évolution du foncier dans les exploitations agricoles et impact des modes de faire valoir sur les choix d'allocation des cultures aux parcelles (cas du bassin versant de Lebna, Cap Bon)

Intissar Ferchichi, Insaf Mekki, Anne Biarnès, Mohamed Elloumi, Abdelaziz Zairi, Tarek Ajmi

## ► To cite this version:

Intissar Ferchichi, Insaf Mekki, Anne Biarnès, Mohamed Elloumi, Abdelaziz Zairi, et al.. Trajectoires d'évolution du foncier dans les exploitations agricoles et impact des modes de faire valoir sur les choix d'allocation des cultures aux parcelles (cas du bassin versant de Lebna, Cap Bon). 19ème Journées Scientifiques Internationales de l'INRGREF, Tunis, May 2019, Hammamet, Tunisie. 10.5281/zenodo.12774198 . hal-04659284

**HAL Id: hal-04659284**

**<https://hal.science/hal-04659284v1>**

Submitted on 25 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Trajectoires d'évolution du foncier dans les exploitations agricoles et impact des modes de faire valoir sur les choix d'allocation des cultures aux parcelles (cas du bassin versant de Lebna, Cap Bon)

Intissar Ferchichi<sup>1</sup>, Insaf Mekki<sup>1</sup>, Anne Biarnés<sup>2</sup>, Mohammed Elloumi<sup>3</sup>, Abdelaziz Zairi<sup>1</sup>, Tarek Ajmi<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *INRGREF, Tunis, Tunisie*

<sup>2</sup> *IRD/UMR LISAH, Montpellier, France*

<sup>3</sup> *INRAT, Tunis, Tunisie*

ferchichiintissar@hotmail.fr

## Résumé

La distribution spatio-temporelle des cultures à l'échelle de Lebna est liée aux décisions d'assolements des agriculteurs. Ces décisions sont à leur tour liées à des déterminants internes et externes à l'exploitation. Le foncier, considéré souvent comme un déterminant interne à l'exploitation, joue-t-il un rôle dans les décisions d'assolements des agriculteurs ? Cet article s'intéresse à l'impact des modes de faire valoir dans le bassin versant de Lebna sur les choix des cultures et leurs attributions aux différentes parcelles. Il analyse la façon dont les dynamiques foncières ont amené au paysage actuel marqué par la dominance de petites exploitations très morcelées et l'existence de quelques grandes exploitations concentrées. Il souligne que l'occupation du sol actuelle n'est qu'une image à l'instant t d'une dynamique foncière très complexe et conclut que chaque parcelle est insérée dans un contexte socio-économique spécifique qui impose son itinéraire à l'exploitant.

**Mots clés :** Modes de faire valoir, dynamiques foncières, choix des assolements, bassin versant de Lebna, Cap Bon.

## 1 Introduction

Les structures foncières déterminent pour une large part le développement de la production agricole ainsi que la croissance industrielle et économique. En Tunisie et plus particulièrement au Cap Bon, le foncier agricole est confronté au morcellement excessif des exploitations et à la multiplicité des statuts fonciers. Selon Mekki et al (2018), cette fragmentation excessive des terres agricoles impacte les règles d'allocation des cultures aux parcelles dans les exploitations agricoles. Afin d'affiner notre compréhension de ces choix d'assolements et des arrangements qui existent entre les agriculteurs, on s'est focalisé sur le foncier comme un facteur déterminant de ces règles d'allocation des cultures. Ainsi, on vise dans ce travail à (i) restituer les caractéristiques actuelles des territoires d'exploitation agricoles et des agrégats dans une dynamique foncière et (ii) évaluer l'impact de faire valoir sur le choix des assolements. Il s'agit ainsi de valider si le mode de faire valoir détermine en partie le choix des assolements.

## 2 Matériel et Méthodes

### 2.1 Présentation de la zone d'étude

Cette étude concerne des exploitations agricoles conduites en pluvial dans le bassin versant de Lebna au Cap Bon. Il s'agit de 17 exploitations qui représentent 268 parcelles, marquées par des cultures diversifiées

40 (cultures annuelles, maraîchage, condiments, légumineuses, cultures fourragères, ...). Elle porte aussi sur 3  
41 agrégats de cultures.

42 Un agrégat représente un ensemble de parcelles portant la même séquence de types de cultures, avec trois  
43 séquences dominantes : (i) condiments-légumineuses-maraîchage suivies de blé ; (ii) blé suivi par des con-  
44 diments- légumineuses- maraîchage et (iii) fourrage suivi de fourrage (Mekki et al, 2018).

## 45 **2.2 Hypothèses de travail**

46  
47 Concernant l'impact des modes de faire valoir sur les choix d'assolements, on a posé deux hypothèses  
48 principales.

- 49 - Si le mode de faire valoir est direct (statut foncier : propriétaire) : c'est le propriétaire qui choisit le type  
50 de culture, il y a ainsi un effet signification de la rotation et du voisinage sur son choix ;
- 51 - Si le mode de faire valoir est indirect (location, association) : selon la durée du contrat et selon les ob-  
52 jectifs du propriétaire, ce dernier peut intervenir ou non dans le choix d'assolement. Exemple si le  
53 contrat de location est de longue durée, c'est le tenancier qui prend la décision.

## 54 **2.3 Entretiens semi directifs avec les agriculteurs**

55  
56 On a conduit dans une première étape des entretiens semi-directifs avec les 17 agriculteurs autour de cha-  
57 cune de leurs exploitations qui portent sur :

- 58 • La caractérisation des choix d'assolement du point de vue de l'agriculteur,
- 59 • La caractérisation de la diversité des arrangements, en termes de choix d'assolement, selon le statut  
60 foncier pour chaque parcelle : aperçu historique, modes d'acquisition, types et durée de contrats,  
61 contraintes de location/association, ...
- 62 • L'analyse des dynamiques existantes du foncier : vente, achat, abandon, extension, Groupements  
63 familiaux, ...

64 Dans une deuxième étape, on a conduit des entretiens semi directifs de quelques agriculteurs qui exploi-  
65 tent des parcelles au sein des agrégats. Ces entretiens sont plus focalisés sur les arrangements collectifs entre  
66 les agriculteurs, les interactions et les rapports donneurs-preneurs entre eux.

## 67 **3 Résultats**

### 68 **3.1 Dynamiques foncières à l'échelle des territoires d'exploitation**

70  
71 Les territoires d'exploitation actuels et les agrégats de cultures sont en effet le résultat d'un double proces-  
72 sus de morcellement et de concentration, ou ce qu'on appelle une trajectoire, qui ont commencé depuis long-  
73 temps et qui continuent jusqu'au aujourd'hui. Dans cette zone d'étude, on distingue principalement, des ex-  
74 ploitations privées et des habous privés, qui à travers ces trajectoires ont évolué aujourd'hui vers de grandes  
75 exploitations privées ou de petites exploitations privées très morcelées. Un habous privé représente des terres  
76 inaliénables, qui ne peuvent être ni vendues ni louées et qui sont souvent protégées par des tribunaux reli-  
77 gieux. La figure suivante (fig.1) représente l'exemple d'une trajectoire de l'un des habous les plus connus  
78 dans la zone d'étude. Il s'agit de Habous de Sidi Chabâane qui portait auparavant sur 2000 ha.

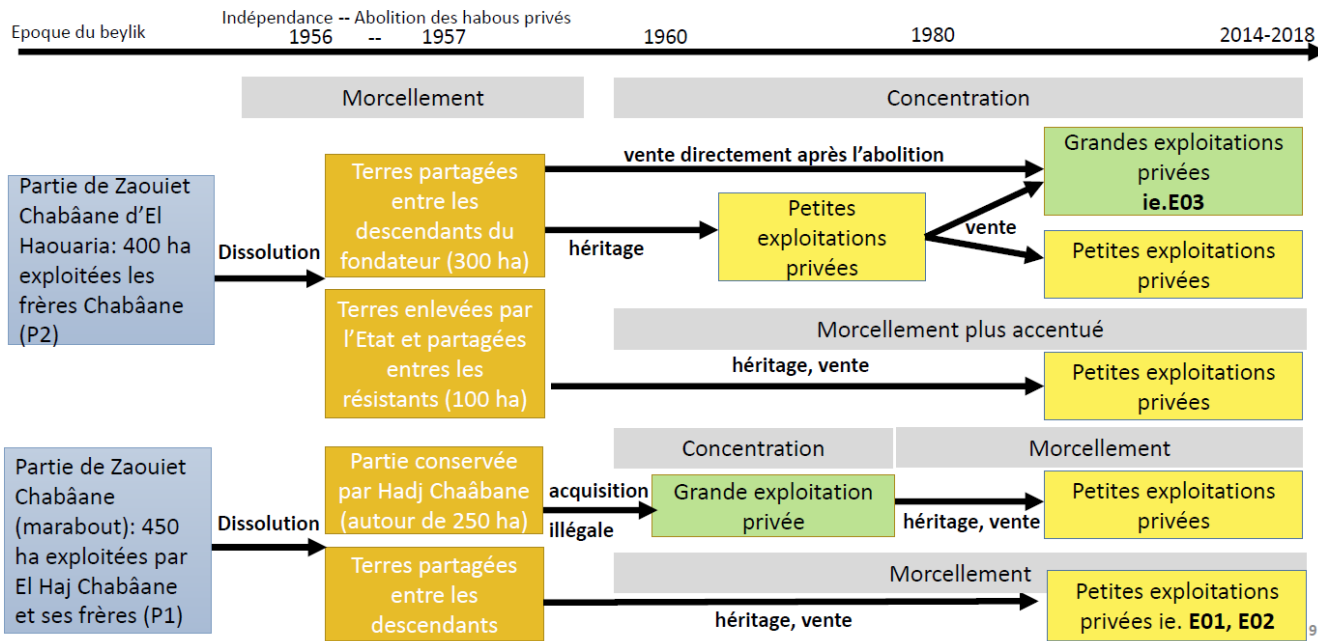


Fig.1. Exemple de dynamiques foncières du habous privé El Chabâane

### 3.2 Impact des modes de faire valoir sur le choix des assolements- Echelle des territoires d'exploitation

L'étude de l'impact des modes de faire valoir sur les décisions d'allocation des cultures aux parcelles n'a pas montré une diversité de comportement des agriculteurs selon le statut foncier, malgré la diversité des modes de faire valoir existantes car les contrats d'association et de location sont généralement de longue durée. Les locataires ou les agriculteurs en association se comportent comme des propriétaires (tableau 1).

Tableau 1. Description des modes de faire valoir dans le bassin versant de Lebna

Mode de faire valoir	Statut foncier	Pourcentage des parcelles	Forme d'acquisition	Type de contrat (formel/informel)	% de contrats/Durée du contrat (courte : 1 année ou 2 ; Longue : plus que 3 ans)
Direct	propriétaire	70%	Achat Héritage indivision	-	-
Indirect	Locataire	25%	-	informel	3% contrats courte durée, 97% contrats longue durée
	Métayer (association)	5%	-	informel	-

### 3.3 Impact des modes de faire valoir sur le choix des assolements- Echelle de l'agrégat

La figure présente (fig.2) illustre la diversité des modes de faire valoir au sein de l'agrégat. Nos entretiens ont montré que lorsque le cédant est un petit agriculteur, il opte généralement à la location de ses parcelles puisqu'il n'a plus la capacité de les gérer directement. Dans ce cas, il n'intervient pas dans les choix d'assolements quel que soit le type de preneur (un grand ou un petit agriculteur). Si le cédant est un grand agriculteur, il intervient dans ce cas dans les choix d'assolements.

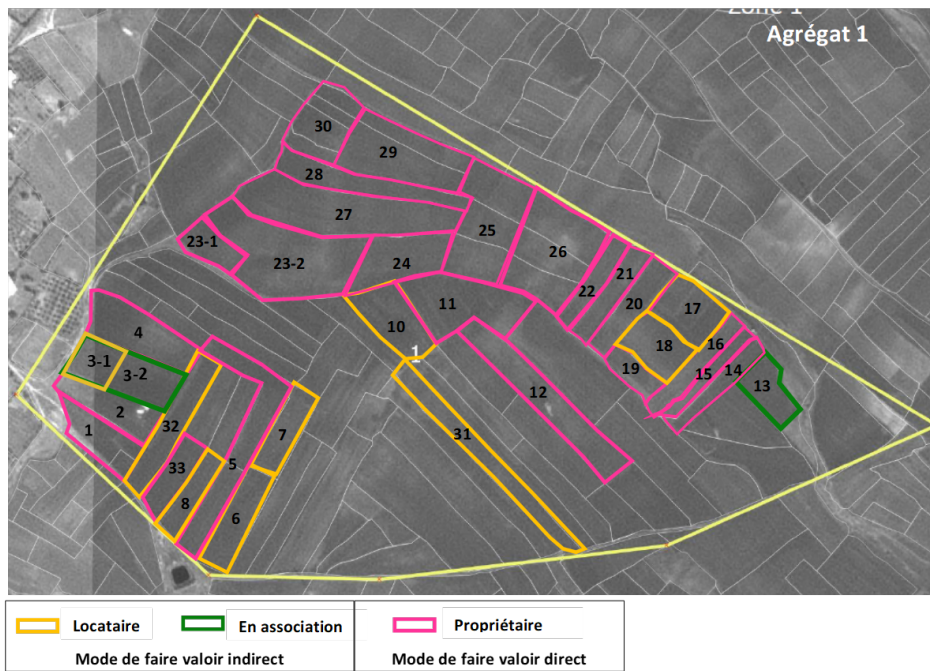


Fig.2. Diversité des modes de faire valoir

100  
101

#### 102 4 Discussion

103 Nos résultats montrent que la distribution actuelle des cultures ou ce qui apparaît comme une image sta-  
 104 tique d'une distribution spatiale des différentes cultures, est le produit d'une histoire et de trajectoires. Elles  
 105 montrent aussi que c'est la parcelle qui impose son itinéraire. Chaque parcelle est en effet insérée dans un  
 106 système socio-économique spécifique qui impose des assolements bien déterminés. Le preneur est en effet  
 107 obligé de respecter l'histoire de la parcelle à cause du poids de l'agrégat ou à cause des marges de manœuvre  
 108 limitées. L'effet de successions des cultures et du voisinage sur la décision d'assolement est toujours signifi-  
 109 catif.

#### 110 5 Conclusions

111 Ce travail a montré que le preneur est obligé de respecter l'histoire de la parcelle à cause du poids de  
 112 l'agrégat ou à cause des marges de manœuvre limitées. Pour des raisons sociales, économiques et techniques,  
 113 un locataire ou un associé ne peut pas prendre sa décision indépendamment de ses voisins ou de l'historique  
 114 de sa parcelle. L'effet de successions des cultures et du voisinage sur la décision d'assolement est toujours  
 115 significatif. Les résultats de ce travail montrent la nécessité d'approfondir notre connaissance des dyna-  
 116 miques foncières et des impacts des modes de faire valoir sur des territoires d'exploitations et des agrégats  
 117 plus diversifiées.

#### 118 Références

- 119 1. Mekki, I., Bailly J.S., Jacob F., Chebbi, H., Ajmi, T., Blanca, Y., Zairi, A., Biarnès, A. 2018. Impact of  
 120 farmland fragmentation on rainfed crop allocation in Mediterranean landscapes : A case study of the  
 121 Lebna watershed in Cap Bon, Tunisia. Land Use Policy 75 (2018), 772-783

122  
123  
124

#### \*Préférences pour la présentation de la communication

×	<b>Présentation orale</b>	<b>Présentation Poster</b>
---	---------------------------	----------------------------

125